

Enfance et petite enfance

Halloween

Sorcières, vampires, fantômes et autres « créatures » se sont réunis le 2 novembre à la salle des fêtes pour célébrer Halloween en musique. Après avoir défilé, petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter. Cette année encore, ils étaient très nombreux à participer à cet « après-midi de l'horreur ».



Concours des maisons fleuries

Début juillet, vous avez peut-être croisé le Conseil Municipal Enfants à vélo... Nos jeunes élus avaient pour mission de désigner les 4 plus belles maisons fleuries de notre village. Chaque lauréat a reçu un chèque cadeau d'une valeur de 75 € lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants le 19 octobre.

Concours des illuminations de Noël

Ah! Noël! Période magique! Les yeux émerveillés, nous regardons toutes et tous les décorations et les illuminations avec des yeux d'enfants.

Parez vos maisons! Le 12 décembre en fin d'après-midi, le Conseil Municipal Enfants arpentera les rues de Velaine-en-Haye pour élire les quatre plus belles décorations extérieures. Nous comptons sur vous !



Jobs d'été

Les huit jeunes Velainois (recrutés pour la période estivale) ont été ravis de travailler en équipe avec les employés communaux qui leur ont réservé un bel accueil. Merci à tous pour votre investissement et votre sérieux. Le bilan est très positif, nous réitérerons donc l'expérience l'année prochaine, c'est promis !

Cérémonie des nouveaux habitants

Le vendredi 19 octobre, les nouveaux habitants de Velaine-en-Haye ont été accueillis par la municipalité au cours d'une cérémonie conviviale à la salle des fêtes. Cela a été l'occasion de faire plus ample connaissance avec eux et d'écouter leurs premiers ressentis sur la vie quotidienne dans notre commune. Cette année, 23 familles ont choisi d'habiter à Velaine-en-Haye, nous leur souhaitons la bienvenue.



Vos événements à venir

NOVEMBRE

- Vendredi 16 : Soirée Beaujolais - Clos Herbue Châlin
- Samedi 17 : Loto - APRV
- Dimanche 18 : Petits déjeuners - Trisomie 21
- Dimanche 18 : Bourse aux jouets - APRV
- Samedi 24 : Vente de livres - Médiathèque
- Dimanche 25 : Exposition Star Wars - SCI-FI



DECEMBRE

- Dimanche 2 : Repas des aînés
- Vendredi 7 : Saint-Nicolas - AVAM
- Samedi 8 : Loto Téléthon - Inter-associatif
- Lundi 31 : Soirée de la St Sylvestre - Inter-associatif



Inauguration du Stade Aldo Platini

Le 23 Septembre, l'Association Sportive de Velaine-en-Haye recevait le Variété Club, dans la cadre de l'inauguration du stade Aldo Platini. Cet évènement exceptionnel, qui a accueilli sur notre commune Michel PLATINI et Arsène WENGER, pour ne citer qu'eux, restera un moment inoubliable.

Une partie des bénéfices réalisés à cette occasion a été reversée à deux associations, «ELA» et «les rêves de Lucie», et aux écoles de Velaine-en-Haye.

Un grand merci aux organisateurs sans lesquels rien n'aurait été possible, ainsi qu'aux bénévoles de tous bords pour avoir su gérer parfaitement cet évènement et lui donner une dimension qui s'est propagée bien au-delà de notre commune.



Sécurité

Deux radars pédagogiques ont été installés sur la RD 90. Des vitesses excessives sont régulièrement constatées et ces radars devraient appeler les automobilistes à plus de civisme. Dans le même ordre d'idée, des panneaux 30 ont été peints au sol dans le lotissement du Relais où, là aussi, la limitation de vitesse est très peu respectée, notamment dans la rue de la Taille Michaud.

Recensement 2019

Le recensement de la population de Velaine-en-Haye va se réaliser du 17 janvier au 16 février 2019.

Vous recevrez à votre domicile un agent recenseur dûment accrédité. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil. Vous pourrez répondre aux questionnaires (un pour le logement et un individuel par personne vivant à l'adresse) directement sur Internet en suivant les directives que vous donnera votre agent recenseur.

Nous vous rappelons que le recensement de la population est obligatoire.

L'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit que « les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. Le recensement de la population organisé par l'INSEE fait parti de ces enquêtes obligatoires ».

La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité. Les statistiques collectées sont anonymes et les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel. La loi mentionne en outre que les réponses transmises doivent être renseignées avec exactitude. En cas de refus de répondre, vous recevrez une mise en demeure adressée par votre mairie en lettre recommandée. En cas de refus persistant ou de réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle et familiale, l'article 7 de la loi du 7 juin 1957 prévoit que vous pouvez être sanctionné d'une amende de 38 euros.



Marché municipal

Faute d'exposants, le marché municipal est annulé. La municipalité tient à remercier Pierre MARTIN qui a été l'instigateur et le chef d'orchestre du projet, ainsi que toutes les personnes, habitants et producteurs, qui ont œuvré à son bon déroulement.

Modules de santé

L'installation de modules de santé comprenant 5 ateliers va commencer prochainement. Ils seront situés le long de la rue des 7 lieues. Ils seront en libre accès. Nous espérons que vous en ferez bon usage.

Travaux

Travaux de voirie

Ces travaux concernent trois allées dans le Relais, le carrefour RD 400/rue des Groseillers et un virage rue du Chaufour. Ils interviennent sur des voiries très dégradées et qui auraient déjà dû être reprises au regard des durées de vie usuelles pour ce type de chaussé. Nous allons inscrire dans les prochains budgets d'autres opérations voirie afin de ne pas voir le patrimoine se dégrader : des opérations d'entretien bien menées peuvent permettre de repousser la réfection complète d'un tapis.



Eclairage public

Dans la continuité de vouloir faire baisser les frais de fonctionnement, il va être procédé au remplacement des luminaires les plus énergivores par des lampes leds. Cette première tranche de 120 points lumineux bénéficie d'une subvention de la part de Terres de Lorraine à hauteur de 66 %, ce qui signifie que l'amortissement de l'investissement sera très court. Nous allons poursuivre ces opérations de remplacement afin de rénover progressivement le parc dans sa totalité.



Aire de jeu Clos Herbue Châlin

Cette aire de jeu a été installée dans le courant de l'été et a suscité un engouement immédiat de la part des utilisateurs. Deux bancs ont été posés pour le confort des parents surveillant leurs enfants.

Containers papiers/verres

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri, la CCTT va procéder à l'installation de containers pour les papiers. Le but est de diminuer le poids des sacs jaunes et surtout de ne pas souiller les papiers en les mélangeant avec les autres déchets recyclables. Ceux-ci seront donc mieux valorisés et nous ferons ainsi des économies sur le coût du tri. De plus, afin d'offrir un meilleur service, des points de collecte supplémentaires vont être créés. Il y aura un nouveau point de collecte à côté du cimetière et un autre au village, en face de la route de Fontenoy. Tous les points seront équipés verre et papiers. Le point de collecte situé rue des Groseillers sera réaménagé avec une plateforme béton.

Villes et Villages Fleuris

Une première participation à l'opération "Villes et Villages fleuris" nous a valu d'être récompensés par les encouragements du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE). La distinction nous a été remise dans les salons du conseil départemental lors d'une sympathique cérémonie en présence des élus locaux. Il nous reste à progresser pour espérer décrocher un jour une première fleur.



Nuisances sonores - Aboiements de chien

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (Art. R.1336-5).

Nous vous remercions de prendre les mesures nécessaires pour limiter les aboiements de votre chien afin qu'il ne dérange pas le voisinage.

Problème de distribution du courrier

Vous avez peut-être constaté, depuis plusieurs semaines, de grands dysfonctionnements dans la distribution du courrier par la Poste. De nombreuses personnes se sont plaintes, soit directement à la Poste de Toul, soit en mairie.

Nous avons adressé au Directeur Départemental de la Poste, un courrier de protestation et de réclamations. Suite à cet envoi, nous avons reçu en mairie la déléguée territoriale de la Poste pour notre secteur, ainsi qu'une responsable du



bureau de Poste de Toul. Nous leur avons à nouveau exprimé notre mécontentement, celui des habitants et celui de la Mairie également touchée par la baisse de qualité de la distribution du courrier. Ces dysfonctionnements ont entraîné des conséquences dommageables pour certaines personnes. Les représentantes de la Poste se sont engagées à remédier à ces désordres.

Nous restons cependant à votre écoute si vous ne constatiez pas d'améliorations.

Centre Communal d'Action Sociale

Nouveau service

A partir du 8 novembre 2018, les personnes ayant des difficultés pour aller faire leurs courses pourront bénéficier d'un nouveau service gratuit, mis en place par le CCAS. Tous les 2èmes jeudis de chaque mois, la commune met à disposition un minibus de 8 personnes maximum pour les emmener à l'hypermarché de Dommartin-lès-Toul. Les inscriptions sont à faire au moins 8 jours avant au secrétariat de mairie. Le bus assure l'aller et le retour des personnes au domicile.



Ateliers Equilibre et Marche

L'association Siel Bleu s'est investie depuis quelques mois pour proposer aux Velainois des services divers grâce à Isabelle MANET, éducatrice sportive.

Isabelle a animé deux fois par semaine dans la salle des petites fêtes, les mardis et jeudis matin, des ateliers équilibre qui ont rassemblé 25 personnes. Les participants étaient ravis de pouvoir faire de l'exercice mais également de partager des moments conviviaux avec d'autres personnes. Le bilan est très positif.

Les lundis après-midi, elle rassemble une dizaine de personnes pour un atelier marche d'une heure. Chaque participant s'est vu remettre lors de la première séance un podomètre et un cahier de suivi des sorties pour y noter le nombre de pas réalisés. Ce programme se poursuit avec 13 séances supplémentaires entièrement financées par la CARSAT.



Gym douce



Depuis le jeudi 11 octobre, notre éducatrice sportive assure également 40 séances de gym douce dans le hall de la Maison des Associations, à 10h. Au cours de ces séances, elle travaille l'équilibre, le renforcement musculaire, la mémoire dans l'espace... avec du matériel adapté. Le groupe est constitué de 25 personnes.

Ateliers mémoire

L'ASEPT Lorraine en partenariat avec le CCAS de Velaine-en-Haye, la conférence des Financeurs et le Conseil Départemental vous invitent à une réunion d'information gratuite le mardi 4 décembre 2018 à la salle des petites fêtes pour vous présenter les Ateliers Mémoire qui débiteront sur le 1^{er} trimestre 2019. Ce temps de rencontre est gratuit et ouvert à tous.

Ce programme comporte 10 séances hebdomadaires en groupes de 12 à 15 personnes, et s'adresse à toute personne de plus de 55 ans.



L'école des champions

Le 3 octobre, vingt enfants de notre commune ont participé à l'Ecole des Champions. Des activités sportives et citoyennes leur ont été proposées tout au long de l'après-midi.



L'ensemble des enfants impliqués dans ce challenge nous ont témoigné leur satisfaction d'avoir pu participer.

Un grand merci aux enfants, mais également aux accompagnateurs bénévoles qui ont permis la pleine réussite de cet après-midi.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.

Groupe scolaire

La rentrée 2018 s'est bien passée à l'école de Velaine-en-Haye.

Les effectifs de l'école élémentaire sont de 134 élèves et de 71 élèves pour la maternelle. Nathalie SAUNIER, déjà dans l'école élémentaire l'an passé, a pris le poste de direction et deux nouvelles enseignantes, Christelle OBERHAUSSER et Isabelle BEGLE, ont respectivement le CE2/CM1 pour l'une et le CM2 pour l'autre.

Bienvenue à toutes les deux et longue vie à l'école de Velaine-en-Haye !

